Image not found or type unknown

Probleme vente de voiture d'occasion

Par **Auger F**, le **17/02/2018** à **17:45**

Bonjour,

J'ai vendu mon scenic de 2006 avec 212000kms 900€ avec CTOk le 14 février.
J'avais bien spécifié dans l'annonce qu'il y avait un problème car le moteur claquait (je ne suis pas mécano, je n'y connais rien).
Le monsieur est venu la voir 2 jours avant, l'a démarré et entend le bruit et nous dit que ce serait bien une bielle.
Pas de soucis, moi je n'y connais rien donc il la prend disant qu'il a un moteur de 136000kms à mettre dedans. Il repart en la tractant car valait mieux eviter de rouler avec. Le lendemain, donc le 15 février, il m'appelle me disant que je suis un malhonnête car je ne lui avais pas dis que j'avais changé les coussinets de bielle (alors que je lui ai dis avant l'achat et que surtout je lui ai donné la facture). Il me dit donc qu'il va faire expertiser le turbo (aucun rapport mais de soucis, il a été changé 6 mois avant). Je lui propose donc de lui redonner ses 900€ et de reprendre la voiture mais qu'il ne la démonte surtout pas (il est mécano donc il s'y connait un peu). Il refuse de me la rendre, il me dit que je vais arnaquer quelqu'un d'autre. Je lui propose donc 200€ mais il me dit que ça va faire juste pour un moteur. Il me dit qu'il va aller en justice et que je vais en avoir pour 2000€ de moteur. Je ne sais pas quoi faire car je suis de bonne foi et souhaite récupérer le véhicule mais il refuse. Je pense qu'il veut se faire de l'argent sur mon dos.
Pouvez vous m'aider svp?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés